



Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le 21/02/2024

Berger
Levrault

Département de Maine-et-Loire
Arrondissement ID : 049-200053213-20240219-CM_DEL_24001-DE

Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

DELIBERATION

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de février, à 18h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle des mariages de Fontaine-Guérin, 11 rue de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents excusés : Alain TAUNAY ; Sophie ROQUET ; Angélique RÉTIF ; Stéphane FORTANNIER ; Jean-Marc METAYER ; Bruno POUVREAU ; Christelle LE-BRUN (donne pouvoir à Isabelle BRETAUDEAU)

Secrétaire de séance : PAY Jérôme

CM-DEL-24001 / DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FICHE ACTION CONCERNANT « L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES HAIES : FORMATION ET DEMONSTRATION TECHNIQUE » AUPRES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Monsieur Samuel MAUPETIT, Maire délégué de Saint-Georges du Bois et Vice-Président de la commission Développement durable, rappelle aux membres du Conseil municipal que notre fiche action « entretien et gestion des haies : formation et démonstration technique » a été retenu par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) et le SAGE de l'Authion.

Dans ce cadre, la commune peut solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 50% soit 8766,00€ TTC ainsi que de la Région Pays de la Loire à hauteur de 30% soit 5259,60€ TTC. Ces subventions permettront de réaliser l'action qui prévoit :

- Une démonstration de chantier bois décheté avec la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie
- Un retour d'expérience sur chantier bois un an après, pour voir l'incidence biodiversité et la qualité de la repousse des haies récoltées, avec la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie et une association naturaliste.

- Un appui à la préparation d'un premier chantier de récolte chez les 8 premiers demandeurs par la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie
- Une formation/un accompagnement (à préciser) sur 2 jours des acteurs de la gestion des réseaux de haies communales vers la gestion différenciée des haies bords de routes.

Le montant total des devis s'élève à la somme de 14 610€ HT soit 17 532€ TTC.

Il appartient au conseil municipal d'en délibérer pour :

- **Autoriser Monsieur le Maire (ou son représentant) à solliciter la subvention**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :

VU le second contrat territorial eau multithématique du bassin de l'Authion coécrit par le SAGE de l'Authion et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) qui retient notre fiche action « entretien et gestion des haies : formation et démonstration technique » ;

ARTICLE 1

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la Région Pays de la Loire selon le plan de financement (annexe) pour la fiche action « entretien et gestion des haies : formation et démonstrations technique » ;

ARTICLE 2

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer et procéder à toutes les formalités nécessaires ;

ARTICLE 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré aux Bois d'Anjou le 19 février 2024



Le maire, Sandro GENDRON

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 049-200053213-20240219-CM_DEL_24001-DE

Estimation des coûts

Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire (HT)	Prix en € (HT)	Prix en € (TTC)
Conseil en gestion forestière	Plan de mobilisation des bois Démonstration entretien de haies agricoles et valorisation du bois par la SCIC	1	1 760,00 €	352,00 €	2 112,00 €
Conseil en gestion forestière	Plan de mobilisation des bois Appui à l'organisation de 8 chantiers bois par la SCIC	1	5 280,00 €	1 056,00 €	6 336,00 €
Accompagnement projet biodiversité	Suivi biologique de repousse de haies agricoles	1	4 850,00 €	970,00 €	5 820,00 €
Formation aux agents	Gestion des haies	1	2 720,00 €	544,00 €	3 264,00 €
TOTAL :				2 922,00 €	17 532,00 €

Fait à Les Bois d'Anjou, le 15/02/2024

Samuel MAUPETIT, Référent commission
développement durable des Bois d'Anjou



Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le



ID : 049-200053213-20240219-CM_DEL_24001-DE

Plan de financements

Fonctionnement - Demandes de financements sur le TTC			
DEPENSES		Montant en € HT	Montant en € TTC
TOTAL		14 610,00 €	17 532,00 €
RECETTES			
Organisme	Nature de la contribution	Pourcentage de la contribution	Montant en €
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Subvention	50,00%	8 766,00 €
Région Pays de la Loire	Subvention	30,00%	5 259,60 €
Les Bois d'Anjou	Participation	20,00%	3 506,40 €
TOTAL GENERAL			17 532,00 €

Fait à Les Bois d'Anjou, le 15/02/2024

Samuel MAUPETIT, Référent commission développement durable
des Bois d'Anjou

